

Réflexion : le repos

Comment trouver du repos ? Nous avons tendance à penser que plus nous travaillons dur et fort, plus nous sommes productifs. Cependant, lorsque nous sommes épuisés mentalement et physiquement, nous arrivons à un point où nous sommes moins efficaces. Parfois la chose la plus active que nous puissions faire, c'est de nous reposer, ne serait-ce que pour une courte durée.



Mais où trouver ce repos ? Comment trouver du repos ? S'il est impossible de prendre un jour de congé, ou même de s'allonger pour faire une courte sieste, prendre un moment juste pour « soi » est déjà favorable.

Les vacances et les week-ends sont une façon de trouver du repos. Mais qu'en est-il des personnes que nous accompagnons dans nos maisons ? L'été, est-ce la saison du repos ou de l'oubli ? Le repos des uns n'est-il pas souvent ressenti comme un abandon par les autres ?

Pour chacun, que cette parole soit encore vraie aujourd'hui :

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. » Mathieu 11 : 28

Beaucoup de gens pensent que la Bible est un livre de permissions et d'interdictions, mais curieusement elle parle beaucoup de la notion de repos. Dans le livre de la Genèse, nous pouvons lire qu'après les six jours de création, même Dieu se reposa. Dans les Dix Commandements, il y a aussi l'ordre d'observer fidèlement le « Sabbat », un jour de repos hebdomadaire.

Pendant ces temps privilégiés de pause, de répit que nous allons vivre, n'oublions pas ceux qui



souffrent de ces moments de solitude. Pour les malades, les personnes âgées, les enfants et les personnes en situation de précarité, ressourçons-nous afin de pouvoir être disponibles pour les accompagner au mieux dès la reprise.

La mission au service de l'Homme est une tâche gratifiante, mais osons faire une pause le temps d'un été.

Cécile CLEMENT



Merci à ceux qui donnent leur temps, leur argent, grâce auxquels nous avons pu renforcer notre aide aux plus démunis.

Informations pratiques pour les donateurs :

Comment faire un don ?

Pour qui ?

Choisissez le secteur d'activité qui vous a interpellé :

- Les œuvres de la Fondation Vincent de Paul
- Les personnes malades
- Les enfants
- Les personnes âgées
- Les personnes en précarité



Faire un Don :

- Par chèque à l'ordre de la Fondation Vincent de Paul : en utilisant l'enveloppe T
- Par virement bancaire à la Caisse d'Épargne d'Alsace
- Compte N° : 16705 09017 04770121019 29
- Sur Internet par carte bancaire, grâce au système sécurisé sur le site : www.fvdp.org
- Par téléphone au 03 88 21 73 84 pour recevoir une documentation ou un bulletin de soutien

Quels sont les avantages ?

Dons :

La Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique vous délivrera un reçu fiscal libérateur qui vous permettra de déduire de vos impôts :

Pour un particulier : 66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour une entreprise : 60% de la somme versée dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Legs et donation :

La Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des legs et donations exonérés de droits de succession et de mutation.

Dons permettant de réduire votre impôt de solidarité sur la fortune (ISF) :

Depuis le 20 juin 2007, les particuliers redevables de l'ISF peuvent déduire du montant de cet impôt, et dans la limite annuelle appréciable de 50 000 €, les 75% des dons en faveur d'une fondation reconnue d'utilité publique.

Votre avis nous intéresse : écrivez-nous à l'adresse suivante c.clement@fvdp.org

N°5 – Été 2010



Reconnue d'utilité publique

La Lettre aux donateurs

Sommaire :

- * Page 1 : Editorial
- * Page 1 : « un air de vacances »
- * Page 2 : « partir comme tout le monde »
- * Page 2 : « découvrir de nouveaux horizons »
- * Page 3 : période estivale, période de vacance (s)
- * Page 3 : Prévoyez... Légez
- * Page 4 : Réflexion « le repos »
- * Page 4 : Informations pratiques pour les donateurs

Éditorial

L'année 2010 marque pour la Fondation Vincent de Paul une nouvelle étape.

En effet, la Congrégation des Sœurs de la Charité a choisi de confier plus explicitement à des laïcs la responsabilité de la Fondation, notamment en proposant la présidence à l'un des membres du Conseil d'Administration représentant la « société civile ».

Si des modifications profondes dans l'organisation publique du secteur de la santé et du

médico-social nous obligent à repenser et à redéfinir nos projets, les lignes directrices de notre action ne changent pas.

Attachés à remplir des missions de service public, au bénéfice des personnes fragilisées, les décisions que nous serons amenés à prendre et les partenariats à construire, se feront dans la fidélité à l'inspiration fondatrice de nos prédécesseurs. Nous sommes déterminés à défendre les valeurs qui nous animent : la pensée

humaniste, sociale, évangélique, que Saint Vincent de Paul nous a léguée.

Dignité de l'Homme, Solidarité, Espérance, sont des défis et des combats de notre temps.

Merci à tous ceux qui s'engagent résolument avec nous sur ces chemins de Vie, et qui nous permettent, par leur générosité, d'améliorer le quotidien de tous ceux qui comptent sur nous.

Marie-Hélène GILLIG
Présidente

Secteur Personnes Agées : « un air de vacances... »



Les résidents de la **Maison de Retraite Saint Charles** de Schiltigheim profitent de la période estivale pour bénéficier d'un moment de liberté au grand air.

Ce temps privilégié de détente donne l'occasion de partager des moments simples avec le personnel, d'apprécier le calme et la vie en petit groupe.

Ces journées de dépaysement sont accompagnées de rires, de plaisirs simples comme souffler sur un pissenlit, manger un plat alsacien,

marcher dans la montagne, prendre un bain de soleil.

Ces « expéditions » aux Trois Epis, à Sainte Marie, à Cleebourg, sont autant d'instantanés où l'on peut partir « ailleurs », oublier le quotidien et sa routine et s'amuser. Ces sorties sont des occasions de visiter ou de revisiter des lieux qu'ils ont connus « à l'époque ».



Sur un air de vacances, ces moments de détente où l'on ose tout, où tout est permis, sont inoubliables.

Cela procure un sentiment de bien-être et de détente tout simplement !!!

Cécile CLEMENT

Secteur Hospitalier : « partir comme tout le monde... »

Plusieurs patients de l'hôpital de jour des soins palliatifs du Groupe Hospitalier Saint Vincent ont séjourné en 2008 durant quelques jours à Mouterhouse en Moselle.

L'hôpital de jour de soins palliatifs a une triple mission pour améliorer le maintien à domicile de patients atteints de maladies graves, en vue de limiter les hospitalisations :

- Dispenser des soins techniques ponctuels tout d'abord.
- Assurer une évaluation et une expertise médicale complémentaires de celle de l'équipe mobile ensuite.



- Donner une occasion de « vie sociale » à des personnes isolées par leur maladie grave.

C'est dans cette dernière dynamique que s'inscrit le séjour de vacances.

Pour la première fois, quelques résidents de l'unité de soins de longue durée de la clinique de la Toussaint de Strasbourg avaient pu participer à ce séjour.

Au programme durant ces trois jours : des sorties multiples, une balade autour du lac de Hanau, un pique-nique en forêt, le goûter sur une terrasse, la visite d'une cristallerie.

Ces moments sont uniques et privilégiés : la maladie n'est plus là, personne n'y pense...

Cette année encore, nous voulons offrir ces moments de répit aux malades et à l'équipe soignante. **C'est grâce à vos dons que ces moments de vie sont possibles.**

Le séjour de vacances se déroulera du 29 juin au 1er juillet au cœur du Parc



naturel des Vosges du Nord en Alsace, à Erckartswiller. Ce centre de vacances a pour vocation d'offrir aux personnes handicapées, à leurs familles et/ou accompagnateurs un lieu de repos, de ressourcement et de convivialité.

Nous souhaitons que huit malades puissent profiter de ces moments. Une soirée festive sera l'occasion de se réjouir autour d'un bon repas et des animations.

Merci aux bénévoles qui accompagnent les malades pour ce temps de vacances.

Cécile CLEMENT

Secteur Enfance : « découvrir de nouveaux horizons... »

L'institut Saint Charles de Schiltigheim, spécialisé dans les troubles du langage, propose à chaque période de vacances scolaires un séjour découverte :

- En février : le ski et la culture autrichienne, les animaux polaires dans le Jura ;



- En avril : la Belgique et sa culture, Paris : les monuments, les transports en commun, les musées.

Cet été, nous organisons 4 séjours à thème différent pour les enfants. L'objectif est de permettre aux anciens d'accueillir les nouveaux dans

un cadre agréable favorisant les relations et la mise en confiance.

Un séjour dans les Vosges, à Lauterbach, sensibilisera 14 garçons âgés de 11 à 14 ans à l'environnement, le respect du milieu naturel et la découverte de la faune et la flore qui les entourent.

Un projet d'initiation à l'équitation est proposé à 13 enfants au haras de la Nee à Neewiller. Ce séjour à la ferme permettra aux enfants d'apprendre le vécu quotidien d'un haras : travail à la ferme, soin des chevaux, rencontre du maréchal ferrant, le vétérinaire,...

12 enfants partiront à Celle sur Plaine pour un séjour sportif. Ces activités encourageront les enfants à être constamment en progression et à tester leurs propres limites.

Enfin, pour pousser les enfants à l'autonomie, un séjour sous tente dans les Cévennes les impliquera dans la vie quotidienne : montage du camp, élaboration des repas, vaisselle...

Pour ces enfants souffrant de dyslexie et de dysphasie, qui manquent souvent de confiance en eux et subissent l'échec scolaire, le repos et la découverte de nouveaux horizons les accompagnent dans leur reconstruction.

Ces instants de détente et de loisirs si divers et variés nous rappellent la vocation de la Fondation Vincent de Paul : rechercher des réponses innovantes aux besoins des personnes fragilisées.

C'est à cette mission que les professionnels de la Fondation souhaitent participer grâce à tous ces projets de découvertes.

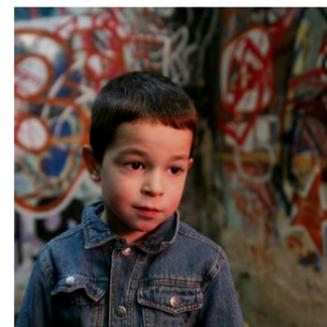
Cécile CLEMENT



Secteur Précarité : période estivale, période de vacance (s)...

Chacun d'entre nous s'active à célébrer l'été à grand renfort de projets, de locations et de projections diverses et variées : se rapprocher des amis, de la famille, visiter une expo, un château, s'offrir un extra.

Pour les personnes en situation précaire, c'est le début d'une autre solitude :



- le face-à-face avec les enfants qui souhaiteraient pouvoir faire les mêmes choses que les camarades de classe, mais qui déambulent une bonne partie de la journée dans un appartement minuscule, parce que la participation financière du centre aéré est trop onéreuse, même avec les différentes aides quand elles sont possibles, et qu'une sortie en ville suscite trop de tentations ;
- la difficulté administrative accrue par le manque de personnels partis « en

congrés » et toutes les difficultés collatérales accentuées parce que les associations caritatives sont elles-mêmes en vitesse de croisière ;

- le manque d'amis et de relations, quand les quelques proches qui restent se préparent aussi à s'offrir un petit plaisir et qu'on n'a pas les moyens de suivre ;

- le silence de ceux qui, comme eux, n'ont rien à offrir et à s'offrir, quand la France, à grand coût de renfort publicitaire et autres informations prône les vacances et les loisirs ;

- la peur de la rue, de la misère retrouvée après quelques mois de répit à l'Escale, sous le regard d'une foule de touristes profitant de l'été pour découvrir une ville si pittoresque.

Nos résidents ont-ils encore la force, l'envie d'admirer cette belle ville, quand le moindre déplacement a un coût, demande de l'énergie pour s'opposer à la demande d'un enfant qui souhaiterait seulement une glace, ou qui, d'un regard vers un manège tant convoité espère que, comme par magie, il va pouvoir lui aussi bénéficier d'une activité exceptionnelle.

Il est entendu que durant l'été la France vit au ralenti, et qu'une majorité de citoyens jouit d'un repos bien mérité. Mais les personnes en

situation de précarité pourront-elles bénéficier d'un temps de pause, après avoir tout au long de l'année couru aux quatre coins de la ville pour obtenir, qui un papier administratif, qui un colis alimentaire, qui tout simplement une réponse à ses questions ? Rien n'est moins sûr.

Durant ces deux mois d'été, ils vont devoir vivre « à côté » de ce monde estival, en spectateurs se satisfaisant lorsque l'occasion trop rare se présente, d'une petite animation proposée gratuitement par une association, d'un geste d'une société qui laissera plein d'étoiles dans les yeux et des rêves dans la tête... ou par une main tendue, parfois par hasard, toujours par chance, d'une rencontre qui va permettre, durant une heure, une journée, de se poser, de se reposer, pour tenir debout et courir peut-être encore plus vite... quand les autres s'arrêtent...

Marie-Noëlle WANTZ
Directrice Secteur Précarité



Prévoyez... Légez

En 2010, nous souhaitons apporter des réponses innovantes :

Aux malades en grande précarité en augmentant la capacité de notre accueil en « Lits Halte Soins Santé » de Strasbourg : L'ESCALE Saint-Vincent, et en proposant des solutions personnalisées aux familles du CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile).

Aux personnes âgées qui souffrent de la maladie d'Alzheimer : en offrant la possibilité aux familles d'avoir un temps de répit grâce aux centres d'accueil de jour.

Aux enfants souffrant de troubles du comportement pour qu'ils soient accueillis dans des structures de taille familiale.

Aux malades souffrant du cancer en leur offrant un suivi et un accompagnement personnalisés ainsi que les soins les meilleurs .



La Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons et legs.

Elle a été reconnue d'utilité publique par décret au Conseil d'Etat le 26 décembre 2000.

Votre notaire est la personne la plus qualifiée pour vous informer sur les différentes formes que peut prendre votre testament ou la nature de l'acte notarié indispensable à une donation. **N'hésitez pas à l'interroger.**

Contactez la responsable des dons et legs de la Fondation Vincent de Paul :

Cécile CLEMENT
15, rue de la Toussaint
67000 STRASBOURG
Tel : 03.88.21.76.96
Mail : c.clement@fvdp.org